

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 12 février 2020**

Communication n° 08/02.2020

Objet: toches communales

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Notre Commune dispose de 49 toches communales situées au Cherrat, d'une surface totale de 15'000 m².

En 2019, 6 locataires ont décidé de mettre un terme à leurs contrats. La raison est principalement due au fait que ces personnes n'arrivaient plus à entretenir leurs jardins en raison de leur âge.

Quant aux nouveaux locataires, ces derniers sont généralement choisis parmi notre liste d'attente, qui compte actuellement 39 personnes. Il est nécessaire d'habiter à Saint-Prex pour pouvoir y figurer.

Durant cette année ont eu lieu également plusieurs réparations sur la conduite d'arrosage, ainsi que les travaux de redressement de la limite forestière.

La Municipalité

Saint-Prex, le 12 février 2020/ms – 101.02

Pour tout renseignement, s'adresser à Mme Carine Tinguely, municipale, au 079 354 15 83